

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
 DU BASSIN AUTERIVAIN
 HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres			
dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	38	45

N° 92/2018

OBJET : Vote du budget primitif 2018 – Budget annexe d’aménagement économique – Lotissement ERIS de la CCBA

L’an deux mille dix-huit et le 12 avril à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 05 avril 2018, s’est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Cathy HOAREAU, Danielle TENSA, Monique DUPRAT, Joséphine ZAMPESE, Annick MELINAT, Nadine BARRE, Pierrette HENDRICK, Monique COURBIERES, Marie-Christine ARAZILS, Céline GABRIEL, Hélène JOACHIM, Nathalie LAVAIL MAZZOLO, Catherine MONIER, Nadia ESTANG.

Messieurs René PACHER, René AZEMA, Joël MASSACRIER, Gilles COMBES, Philippe FOURMENTIN, Dominique BLANCHOT, Jean CHENIN, Jean-Louis REMY, Sébastien VINCINI, Régis GRANGE, Franck MUNIGLIA, Guy VESELY, Jean-Claude ROUANE, Floréal MUNOZ, Serge DEJEAN, Joël CAZAJUS, Serge DEMANGE, Bernard TISSEIRE, Pierre-Yves CAILLAT, Wilfrid PASQUET, Serge BAURENS, Claude DIDIER, Jean-Claude BLANC, Denis BEZIAT.

ABSENTS AVEC PROCURATION : Mr Pascal TATIBOUET donne procuration à Mme Joséphine ZAMPESE, Mr Patrick CASTRO donne procuration à Mme Danielle TENSA, Mr Pascal BAYONI donne procuration à Mr Dominique BLANCHOT, Mr Michel ZDAN donne procuration à Mr Bernard TISSEIRE, Mr René MARCHAND donne procuration à Mme Nathalie LAVAIL MAZZOLO, Mme Sabine PARACHE donne procuration à Mme Nadia ESTANG, Mr Michel COURTIADÉ donne procuration à Mr Denis BEZIAT.

ABSENTS EXCUSES : Monsieur Patrick LACAMPAGNE.

ABSENTS NON EXCUSES : Messieurs Serge MARQUIER, Jean DELCASSE.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Monsieur Danielle TENSA a été nommé secrétaire de séance.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement : 1 365 651.91€

Chapitre	Libelle	Proposition
011	Charges à caractère général	751 644.81€
6015	Acquisition de terrains	122 990 €
6045	Achats, Etudes	51 000 €
605	Travaux	526 654.81 €
608	Frais accessoires	51 000 €
042	Opérations d’ordre	614 007.10 €
71355	Constatation des recettes	614 007.10 €

Recettes de fonctionnement : 1 365 651.91€

<u>Chapitre</u>	<u>Libellé</u>	<u>Propositions</u>
70	Ventes de terrains aménagés	456 000.00 €
7015	Ventes de parcelles	456 000.00 €
042	Opérations d'ordre	909 651.91 €
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	909 651.91 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement : 1 002 211.01 €

<u>Chapitre</u>	<u>Libellé</u>	<u>Proposition</u>
040	Opérations d'ordre	909 651.91 €
3555	Intégration du stock final	909 651.91 €
001	<i>Solde d'exécution négatif reporté</i>	92 559.10 €

Recettes d'investissement : 1 002 211.01 €

<u>Chapitre</u>	<u>Libellé</u>	<u>Proposition</u>
16	Avances/Emprunts	388 203.91 €
1687	Avance du budget général	171 654.81 €
16871	Emprunt d'équilibre	216 549.10 €
040	Opérations d'ordre	614 007.10 €
3555	Annulation du stock final	456 000€
3551	Produits finis	158 007.10

Après avoir constaté l'équilibre de ces sections intégrant à la fois les résultats du compte administratif 2017 du budget annexe ZAE lotissement ERIS, l'affectation des résultats ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

ADOpte le Budget Primitif 2018 du budget annexe ZAE Lotissement ERIS de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS